

René MARTIN

Alésia et la ruse de Carcopino

Voici tout juste vingt ans, M. Jean-Yves Guillaumin, aujourd'hui professeur à l'Université de Besançon, soutenait brillamment une thèse quelque peu iconoclaste, qui avait pour titre *Alésia et les textes anciens*, et qu'avait dirigée Jean-Michel Croisille. C'est pour commémorer en quelque sorte cet événement que m'est venue l'envie d'écrire pour les présents *Mélanges* l'article qu'on va lire, et que j'avoue avoir rédigé de façon totalement personnelle et « naïve », n'ayant pris connaissance ni de cette thèse, qui n'a malheureusement pas été publiée, ni des comptes rendus qui ont sans doute été faits du livre de Jérôme Carcopino dont il y sera question. Il ne m'échappe donc pas que probablement j'enfoncerai ici des portes ouvertes depuis longtemps. Mais les publications plus récentes que j'ai pu lire sur la « question d'Alésia » m'ont donné à penser que, de nos jours, tout se passe comme si ces portes étaient encore fermées. Tant pis, donc, si je ne fais que répéter à ma manière des choses que d'autres, à commencer par Jean-Yves Guillaumin lui-même, ont dû dire avant moi et sans doute mieux que moi : du fait que la plupart des gens semblent les avoir oubliées, les redire ne me semble pas inutile, ne serait-ce que pour attirer l'attention sur le curieux comportement d'un grand savant, dont le nom demeure auréolé de gloire. Je tiens à remercier M. Guillaumin d'avoir bien voulu approuver la publication de cet article, que je lui ai bien entendu soumis.

On connaît le débat qui, depuis plus d'un siècle, oppose les historiens (largement majoritaires) qui situent l'*oppidum* d'Alésia dans l'actuel département de la Côte d'Or, là où se trouvent aujourd'hui le mont Auxois et la bourgade d'Alise Sainte-Reine, et ceux qui contestent cette localisation et soutiennent que l'*oppidum* en question se dressait en réalité dans la région du Jura (l'actuelle Franche-Comté), territoire du peuple gaulois des Séquanes, présentés par César, dans la célèbre description de la Gaule qui ouvre le *Bellum Gallicum*, comme voisins des Helvètes et proches du Rhin (cf. I, 1, 5 : *[Gallia] attingit ab Sequanis et Heluetiis ad flumen Rhenum*).

Il ne saurait évidemment être question de reprendre ici ce problème, qui a fait l'objet d'une abondante littérature et sur lequel tout semble avoir été dit¹. Je voudrais simplement attirer l'attention sur un argument que le grand historien Jérôme Carcopino apporta, il y a soixante ans, en faveur de la thèse majoritaire dans son livre intitulé *Alésia et les ruses de César*², dont j'ai intentionnellement pastiché le titre.

De quoi s'agit-il au juste ? Les partisans de la localisation en Côte-d'Or estiment bien évidemment que le siège d'Alésia et le combat de cavalerie qui l'a précédé ont eu lieu dans un autre territoire que celui des Séquanes, tels, tout au moins, que définis ci-dessus. Ils ont pourtant contre eux trois textes latins qui, à première vue, interdisent de les situer ailleurs que dans celui-ci.

Le premier, chronologiquement, se lit au chapitre 66 du livre VII du *Bellum Gallicum*, où il est dit que, lorsque Vercingétorix décida de l'affronter, « César se rendait chez les Séquanes en traversant l'extrémité du territoire des Lingons » (*cum Caesar in Sequanos per extremos Lingonum fines iter faceret*), ce dont le chef gaulois conclut immédiatement que « les Romains vont se réfugier dans la Province et quittent la Gaule » (*fugere in prouinciam Romanos Galliaque excedere*). Ces formulations sont très claires : sachant que le territoire des Lingons correspond en gros au département de la Haute-Marne et que la *Prouincia Romana*, vers laquelle se dirige César, incluait les actuels départements savoyards, il est aisé de comprendre que l'*imperator* suit une direction Nord-Sud qui l'amène nécessairement à traverser le Jura, donc à pénétrer in *Sequanos*. Il n'y était sans doute pas encore arrivé au moment où les observateurs de Vercingétorix, lequel se trouvait à Bibracte (aujourd'hui Autun), se sont mis en route pour l'informer de ce trajet, mais il en était déjà tout près, puisqu'il se trouvait à l'extrémité du territoire lingon (*extremos Lingonum fines*), et il avait eu largement le temps d'y pénétrer lorsque Vercingétorix apprit la nouvelle et décida de lui couper la route. En tout état de cause, si le texte de César ne dit pas explicitement que la suite des événements se déroule chez les Séquanes, il le suggère si fortement que, sauf à faire fi de la géographie, il n'est guère possible de l'interpréter autrement.

De fait, cette interprétation est confirmée par les deux autres textes anciens relatifs à cette phase de la guerre des Gaules, qui, toujours dans l'ordre chronologique, se lisent respectivement chez Plutarque et chez Dion Cassius. Le premier écrit en effet dans *César* 26, 6 que César « traversa le pays des Lingons dans l'intention de se rendre chez les Séquanes » (*ὑπερέβαλε τὰ Λιγγονίκα βουλόμενος ἄψασθαι τῆς Σηκουανῶν*), et le second, encore plus explicitement, dans son *Histoire romaine* 40, 39, 1, que « Vercingétorix intercepta César alors qu'il se trouvait chez les Séquanes et l'encercla » (*Οὐερκιγγετόριξ ἀπέλαβεν [αὐτόν] ἐν Σηκουανοῖς γενόμενον καὶ ἐνεκλώσατο*), cet encerclement correspondant à la bataille de cavalerie qui se déroula à une vingtaine de kilomètres d'Alésia, et à l'issue de laquelle les Gaulois se réfugièrent dans l'*oppidum*, devant lequel César mit le siège dès le lendemain.

1. On la trouvera aux p. 261-271 de l'ouvrage de D. PORTE, très polémique, mais d'une grande érudition, *L'Imposture Alésia*, éditions Carnot, 2004.

2. Flammarion, 1956.

part ailleurs dans le *Bellum Gallicum*³, et l'on peut se demander pourquoi, s'ils se confondaient avec les Séquanes de l'Ouest, César n'a pas écrit tout simplement, au chapitre 66, *in Mandubios iter faceret*. En réalité, tout donne à penser que le territoire des Mandubiens était une subdivision de la Séquanie, tout comme, aujourd'hui, la Maurienne est une subdivision de la Savoie ou le Brivadois de l'Auvergne ; mais cela ne saurait nous dire, dans l'hypothèse où il y aurait eu deux Séquanies, à laquelle des deux ce territoire appartenait. Quoi qu'il en soit, cet argument tiré de Plutarque apparaît évidemment comme un coup de maître : il permet à Carcopino de soutenir conjointement qu'Alésia n'était pas dans le Jura tout en étant bien en Séquanie, donc de réaliser la synthèse entre deux thèses apparemment inconciliables. Salut l'artiste, est-on tenté de s'écrier !

L'ennui, c'est qu'il n'a pu réussir ce coup de maître qu'au prix d'un tour de passe-passe, dont on est non moins tenté de dire, avec tout le respect qu'on lui doit, qu'il s'apparente à de la malhonnêteté intellectuelle. En effet, si Plutarque écrit incontestablement que César a décidé de se rendre chez les Séquanes (ou des Séquanes) « amis », la phrase où cette indication se trouve ne s'arrête pas là, et le grand historien a tout simplement omis d'en citer les six derniers mots. Citons-la donc ici dans son intégralité : « César traversa le pays des Lingons, dans l'intention de se rendre chez les Séquanes, qui étaient des amis et qui séparaient l'Italie du reste de la Gaule » (Σηκουανῶν φίλων ὄντων καὶ προκειμένων τῆς Ἰταλίας πρὸς ἄλλην Γαλατίαν).

Évidemment, cela change tout ! Les Séquanes par le territoire desquels César, quittant la Gaule comme l'a bien compris Vercingétorix, a décidé de passer, ce sont bel et bien ceux qui occupent la zone correspondant à l'actuelle Franche-Comté, et ils ne sauraient en aucune façon être les prétendus Séquanes occidentaux, dont le territoire supposé ne séparait nullement l'Italie du reste de la Gaule. En d'autres termes, les Séquanes chez qui eut lieu le siège d'Alésia sont bien... les Séquanes, les vrais (et les seuls), à savoir le peuple gaulois qui vivait à l'Est de la Saône. Les six derniers mots de la phrase de Plutarque suffisent à ruiner tout l'édifice construit par Carcopino, et obligent, sauf à penser (ce qui est naturellement possible) que Plutarque s'est trompé, à situer Alésia quelque part entre la Saône, le Rhin et le lac Léman.

Demeure tout de même une question : si aux yeux de César les Séquanes « étaient des amis », selon l'expression de Plutarque, comment se fait-il que Vercingétorix, ainsi qu'on l'a vu, fasse appel à eux contre César pendant le siège d'Alésia ? Réponse possible : les Séquanes étaient certes pour César des « amis » en ce sens qu'ils étaient

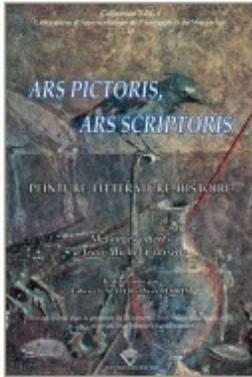
3. Le nom de ce peuple est, en latin, un hapax ; il l'est aussi en grec, où il se lit une fois chez STRABON, *Géographie* 4, 2, 3, où l'auteur grec mentionne Ἀλησίαν, πόλιν Μανδουβίων, mais en indiquant bizarrement que ce peuple est « limitrophe des Arvernes » (ἔθνος ὁμόρου τοῖς Ἀρουέρνοις). Cette localisation apparemment fantaisiste importe d'ailleurs peu pour notre propos, puisque ni les Séquanes « orientaux » ni les Séquanes « occidentaux », en admettant qu'ils aient existé, ne sont bien entendu voisins des Arvernes...

disposés, en vertu d'une neutralité bienveillante, à le laisser traverser leur territoire afin de quitter la Gaule ; mais, à partir du moment où l'*imperator*, loin de quitter la Gaule, assiégeait dans Alésia, donc chez eux, les troupes de Vercingétorix et menaçait de les anéantir, cette relative « amitié » n'était plus de mise ; les Séquanes ne pouvaient plus se permettre de rester neutres et se devaient de faire cause commune avec les autres peuples gaulois. Cette réponse vaut ce qu'elle vaut, mais elle est parfaitement plausible.

Conclusion, provisoire bien entendu : si l'on s'en tient aux textes, il est impossible d'accepter la thèse majoritaire (voire officielle) qui situe l'*oppidum Mandubiorum* à l'emplacement d'Alise Sainte-Reine. « Déclarons-le d'emblée, écrivait Carcopino à la page 13 de son livre : la toponymie, la topographie, l'archéologie enfin imposent la localisation d'Alésia à Alise ». Peut-être bien... mais pas la philologie⁴, qui « impose » exactement le contraire ! Il convient donc, ou bien de rejeter, arguments à l'appui bien sûr, les témoignages de Plutarque, de Dion Cassius et de César lui-même, ou bien de localiser Alésia en Franche-Comté. Nous nous garderons bien, quant à nous, de choisir entre ces deux options. Nous avons seulement voulu attirer l'attention sur la « ruse » assez surprenante qui a permis à Carcopino de voler au secours d'une thèse qu'aujourd'hui encore on ne saurait, sans faire preuve d'un dogmatisme bien peu scientifique, considérer comme définitivement établie. « Le fastidieux et désolant débat », pour reprendre une formule employée par Carcopino p. 103, ne peut donc être considéré comme clos. À vrai dire, il ne le sera que le jour où des fouilles analogues à celle qui ont été réalisées à Alise Sainte-Reine l'auront été aussi sur le site qui est désormais son unique rival sérieux⁵ et que seules de telles fouilles permettraient de valider... ou d'éliminer une fois pour toutes. Encore faudrait-il qu'elles soient autorisées et, bien entendu, financées par les autorités compétentes. Tout porte à craindre que ce ne soit pas pour demain.

4. Et, semble-t-il, pas davantage la phonétique. Car si, en l'absence de toute attestation en poésie, on ne saurait affirmer que le *e* de *Alesia* était long, le fait qu'il soit en grec noté par un η paraît bien indiquer que tel était le cas. Or il est à peine utile de faire remarquer qu'une forme *Alésia* aurait, en français, donné **Aloise* [alwaz], comme *habère* a donné *avoir* [avvar], ou encore **Aloisie*, mais certainement pas *Alise*, phonétiquement impossible. Il est donc loin d'être assuré que la toponymie conforte la thèse officielle, et l'argument qu'en tire Carcopino pourrait aisément être retourné.

5. Ce site est celui de Chaux-des-Crotenay, dans le Haut-Jura, qui n'avait pas encore été répertorié en 1956, lorsque J. CARCOPINO publia son livre (il ne l'a été qu'en 1962, par le professeur André BERTHIER). Celui d'Alaise, dans le Doubs, seul contesté par ce livre, ne trouve aujourd'hui plus guère de partisans. Sur le premier, voir le livre remarquablement documenté et abondamment illustré de Jacques BERGER, *Alésia Chaux-des-Crotenay : pourquoi ?*, publié en 2004 chez Yvelinédition (78180 Montigny-le-Bretonneux) par l'Association Lemme et Saine d'Intérêt Archéologique (ALESIA), dont Pierre Grimal fut naguère président d'honneur et qui milite activement en faveur de ce site (la Lemme et la Saine étant les deux *flumina* qui en ce lieu encadrent l'*oppidum*). Un dernier mot : cette localisation semble bien confirmée par la phrase dans laquelle César indique, en 7, 66, 3, que *circiter milia passuum X ab Romanis tribus castris Vercingetorix consedit* ; en effet, l'expression *tribus castris*, que l'on traduit généralement par « dans trois camps », signifie plus vraisemblablement, ainsi que le fait remarquer D. PORTE, par « en trois étapes » (sens bien attesté pour *castra*), autrement dit en trois jours de marche, ce qui correspond parfaitement à la distance séparant Bibracte du site en question.



Ars pictoris, ars scriptoris

Peinture, littérature, histoire. Mélanges offerts à Jean-Michel Croisille

Édité par Fabrice Galtier, Yves Perrin

► **Livre broché** - ~~40,00 €~~ **38,00 €** Économisez 2,00 € (5 %)

[Acheter](#)

[:: Résumé](#) [:: Sommaire](#) [:: Détails](#)



Imprimer

Écrire votre
commentaire

Envoyer à un ami

Partager



Professeur à l'Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, Jean-Michel Croisille est l'auteur d'une thèse remarquable intitulée *Poésie et art figuré de Néron aux Flaviens* et de multiples publications sur la poésie et la peinture romaines. Ses recherches l'ont naturellement amené à s'intéresser à l'histoire de Rome et à sa représentation aux époques moderne et contemporaine. Co-fondateur de la Société internationale d'études néroniennes, dont il est aujourd'hui le président d'honneur, il a organisé plusieurs colloques internationaux sur l'époque du prince artiste et donné à cette société un rayonnement européen.

Dans le sillage de ses travaux, une trentaine de ses amis et élèves français et étrangers - latinistes, historiens, historiens de l'art, archéologues, philologues - poursuivent l'exploration des domaines qu'il a marqués de son empreinte, la poésie, la peinture et l'histoire. Par la variété de leurs approches et la confrontation interdisciplinaire qu'elles appellent, leurs contributions sont l'illustration de la fécondité de ses problématiques scientifiques.

Langue français

Éditeur Presses universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand

ISBN-10 2-84516-348-7

ISBN-13 978-2-84516-348-5

ISSN 1621-2835

Année de publication janvier 2009

Prix recommandé 40,00 €

>>> **Contribution de René MARTIN,**

sur la base de la thèse de Jean-Yves GUILLAUMIN

Page 299 à 303 (page 301 non communiquée)

A voir sur Google Books